

DE PLUS EN PLUS ON PREND DE LA PLACE

RAPPORT ANNUEL 2002-2003



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



• Photo: Denis Rioux

Il reste encore de l'espace...

MISSION

du Chantier de l'économie sociale est de promouvoir l'économie sociale

comme partie intégrante de la structure socioéconomique du Québec. Le Chantier travaille ainsi à favoriser et à soutenir l'émergence, le développement et la consolidation d'entreprises et d'organismes d'économie sociale dans un ensemble de secteurs de l'économie, pour répondre aux besoins des communautés et créer des emplois durables. Favoriser et soutenir la concertation des divers acteurs de l'économie sociale est aussi au cœur même de la mission du Chantier.

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	4
Bilan des activités	
Les liens régionaux et locaux	8
Le développement, la consolidation et l'émergence des secteurs	9
La capitalisation	15
Le financement	16
Les communications et la promotion	17
La relève	19
La vie associative	20
La Maison de l'économie sociale	21
Une étude	22
Les liens internationaux	23
L'Alliance de recherche universités–communautés (ARUC) en économie sociale	24
Liste des annexes	
Annexe 1. Le conseil d'administration	28
Annexe 2. L'équipe de travail	29
Annexe 3. Portrait statistique des entreprises d'économie sociale	30
Annexe 4. Liste des acronymes	31



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Une autre année mouvementée dans la vie du Chantier de l'économie sociale se termine et, encore une fois, il est temps de prendre acte du chemin parcouru depuis douze mois.

• Photo: Éric Mailloux

L'élément marquant de l'année a sans aucun doute été l'expansion rapide de notre organisation et ce, autant dans la diversité de ses actions et de ses partenariats au Québec et à l'étranger que dans l'augmentation de ses effectifs. Cette croissance n'est pas le fruit du hasard: elle est le reflet de la réalité des collectivités du Québec tout entier, où l'on observe une constante progression de cet entrepreneuriat collectif porteur de valeurs de solidarité et de démocratie. Elle est aussi le reflet de l'émergence d'un réseau intercontinental de l'économie sociale et solidaire qui s'inscrit pleinement dans un mouvement pour une autre mondialisation.

Dans les faits, ce sont ces réalités qui ont mené le Chantier de l'économie sociale vers de nouvelles actions et de nouveaux champs d'intervention au cours de la dernière année. Plusieurs nouveaux projets sont venus enrichir nos activités. Le partenariat avec le Fonds jeunesse a permis non seulement d'offrir à 191 jeunes diplômés l'occasion de contribuer à l'essor des entreprises collectives dans toutes les régions du Québec, mais aussi de renforcer les liens entre le Chantier et un ensemble de réseaux jeunesse. L'étude sur les perspectives de développement des entreprises d'économie sociale de la région métropolitaine a fait connaître des secteurs émergents à une variété d'acteurs. Grâce à la collaboration amorcée avec la Cité des arts du Cirque, le Chantier a pu contribuer activement à l'évolution de ce projet novateur, qui se veut à l'image de la vision que nous partageons d'un développement urbain durable et solidaire.

La tournée des régions et le Forum national sur les centres de la petite enfance ont été autant d'occasions d'affirmer notre fierté devant les réalisations de ce grand réseau d'économie sociale que constituent les quelque mille CPE du Québec. Ils ont également permis de vérifier la compréhension et l'adhésion des acteurs régionaux et nationaux à la vision d'une économie sociale démocratique et enracinée dans sa communauté.

Le Chantier a, bien sûr, poursuivi son action dans ses champs d'activité traditionnels. La présentation d'un plan d'action gouvernemental en économie sociale, lors du dépôt du budget en mars dernier, a été le point culminant du travail réalisé cette année dans le but de renforcer les politiques publiques québécoises en matière d'économie sociale. Bien qu'imparfait, ce plan représente néanmoins un pas important au chapitre de la reconnaissance de l'économie sociale comme partie intégrante du développement économique du Québec.

Sur le plan de la promotion, bien que l'économie sociale demeure encore méconnue du grand public, le travail du Chantier et de ses

partenaires a fait en sorte que l'économie sociale sous toutes ses formes soit de plus en plus reconnue et soutenue par des acteurs du développement local et régional issus d'horizons différents.

Fort de sa mission de soutien au développement, l'équipe du Chantier a également continué à soutenir et à accompagner des entreprises et des réseaux d'entreprises, en complémentarité avec les ressources existantes. Les enjeux en matière de capitalisation et d'ouverture des marchés, notamment, ont été au cœur des mesures de soutien au développement.

Au plan international, le Chantier a continué à s'affirmer comme un partenaire actif dans le développement d'un projet de mondialisation respectueux de l'être humain et de son environnement. Des échanges et des partenariats avec des acteurs brésiliens, argentins, européens et africains se sont multipliés au point de dépasser notre capacité d'absorption et d'exiger, de la part des administrateurs, une réflexion sur les priorités et les alliances nécessaires pour mener à terme ce travail passionnant, mais fort exigeant. À cet égard, le Chantier a renforcé ses liens avec plusieurs organismes de coopération internationale et avec les réseaux de promotion du commerce équitable, et plusieurs projets conjoints sont en émergence.

Pour répondre à l'ensemble de ses défis, le Chantier s'est également renforcé en tant qu'organisation. Notre conseil d'administration a été très actif, notamment par l'entremise de ses différents comités de travail; il a aussi joué un rôle déterminant au chapitre des orientations et des positionnements stratégiques du Chantier. À l'interne, l'équipe du Chantier a presque doublé, passant de sept à 13 personnes et, fort heureusement, les sources de financement se sont diversifiées.

Bref, la dernière année a été riche de nouveaux projets et de nouveaux défis toujours imprégnés d'une même constante: la volonté des femmes et des hommes d'être parties prenantes d'une démarche visant à faire d'ici, et d'ailleurs sur la planète, un endroit où chacun et chacune peut, en paix, subvenir à ses besoins, s'exprimer et s'épanouir. Le Chantier de l'économie sociale, fort de l'engagement de ses membres, de ses administrateurs, de son équipe de travail et de ses partenaires, ne ménagera aucun effort pour avancer vers ce but!

La présidente,
Nancy Neamtan

P. 5

LE BILAN DES ACTIVITÉS



LES LIENS RÉGIONAUX ET LOCAUX

Cette année, le Chantier, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, le Réseau d'investissement social du Québec et l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale devaient poursuivre et terminer la tournée des régions qu'ils avaient amorcée l'an dernier. Toutefois, nous avons rapidement constaté que la tournée régionale des centres de la petite enfance mobilisait sensiblement les mêmes acteurs régionaux que la tournée du Chantier et de ses partenaires. Une seule région, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, a été visitée depuis la tenue de l'assemblée générale du 7 juin dernier. La tournée se poursuivra jusqu'à l'automne 2003.

Dans la foulée de la Politique nationale sur la ruralité et de l'élaboration des Pactes ruraux, le Chantier a organisé, en octobre dernier, un séminaire sous le thème «Économie sociale et ruralité», qui visait notamment à alimenter et à ouvrir les discussions eu égard aux outils nécessaires au développement et à la consolidation des entreprises d'économie sociale dans un contexte de préparation du Rendez-vous national des régions, qui s'est tenu en novembre 2002.

Lors de ce séminaire, l'importance du travail collectif dans le développement des milieux est ressortie, montrant toute la pertinence de miser sur l'économie sociale en milieu rural. La richesse collective que créent les entreprises d'économie sociale en termes de création d'emplois, de services offerts à la population et d'implication dans le développement a indéniablement été reconnue. Toutefois, le manque de ressources

financières et de mesures adaptées aux besoins des entreprises d'économie sociale est apparu comme un obstacle majeur.

Ce séminaire a suscité un tel intérêt que plusieurs ont manifesté le désir de voir le Chantier diffuser plus largement de l'information sur ce thème, de façon à ce qu'un plus grand nombre de personnes puisse réaliser à quel point les entreprises d'économie sociale peuvent apporter des réponses concrètes aux défis posés par le développement des régions rurales. Certains ont proposé que le Chantier organise un colloque pouvant accueillir un plus grand nombre de participants, tandis que des acteurs rattachés aux centres locaux de développement ont demandé au Chantier de travailler à l'organisation de séances de formation pour les agents ruraux.

D'autre part, le Chantier a été l'une des quelques organisations nationales invitées au Rendez-vous national des régions qui s'est tenu à Québec, du 12 au 14 novembre 2002. Lors de ce Rendez-vous, le Chantier s'est engagé notamment en matière de :

- Transport collectif :
Travailler avec les promoteurs et les différents intervenants pour assurer la pérennité et la viabilité des entreprises d'économie sociale dans ce domaine;
Travailler à la constitution d'une table de concertation dans ce domaine.
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion :
Promouvoir l'économie sociale comme outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
Faire valoir le rôle de la société civile engagée dans les entreprises collectives qui contribuent aussi à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le Chantier a également participé, à la demande de corporations de développement économique communautaire, de centres locaux de développement et de comités locaux d'économie sociale, à plusieurs rencontres de formation et d'information et ce, partout au Québec.

Le partenariat avec les conseils régionaux d'économie sociale et les conseils régionaux de développement s'est poursuivi tout au long de la dernière année, notamment grâce à l'organisation de la tournée régionale des centres de la petite enfance et des rencontres du Réseau interrégional des comités régionaux d'économie sociale auxquelles participent le Chantier de l'économie sociale et l'Association des régions du Québec. ●



• CPE Palachou, Ville Mercier

LE DÉVELOPPEMENT, LA CONSOLIDATION ET L'ÉMERGENCE DES SECTEURS

L'aide domestique

À la demande du Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec (REESADQ), un réalignement d'importance a été effectué par le comité aviseur du Fonds de consolidation, au printemps 2002. Le comité aviseur, fort de l'appui des instances représentant l'ensemble des entreprises d'économie sociale en aide domestique, a reçu le mandat d'élaborer le processus d'attribution de l'enveloppe de 7 M\$ et ce, en trois phases : la consolidation financière, la consolidation du développement et la consolidation du réseau des entreprises.

La phase 1 s'est déroulée assez promptement puisqu'elle accordait, dans un premier temps, 10 000 \$ à chaque entreprise; un second volet offrait une aide financière aux entreprises démontrant un développement moins avancé; enfin, le troisième volet prévoyait une aide à la capitalisation des entreprises offrant plus de 60 000 heures de service.

L'actualisation de la phase 2, précédée d'une étude réalisée par deux chercheurs de l'Université de Québec à Montréal, en collabo-

ration avec des représentants des entreprises en aide domestique, vise la consolidation des EESAD et leur développement à long terme. Cette phase, qui a débuté en avril 2002, s'échelonne jusqu'au 31 mars 2004.

La phase 3 touche particulièrement la consolidation du réseau des entreprises en aide domestique, en finançant notamment un projet structurant commun. Cette dernière phase se terminera le 31 mars 2004.

Le Fonds de consolidation permet, entre autres, aux entreprises en aide domestique de mieux se structurer et de travailler de façon plus soutenue avec leurs partenaires financiers, et plus particulièrement avec les centres locaux de développement.

Par ailleurs, une entente entre le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire et le réseau des entreprises en aide domestique permettra de mettre en place, au courant de la prochaine année, une table sectorielle en aide domestique. Le mandat premier de cette table sera de bien définir les métiers du secteur de l'aide domestique et d'établir les besoins en matière de formation.



Les centres de la petite enfance

Le formidable développement du réseau des CPE, qualifié par Camil Bouchard de « plus grand chantier de développement durable que le Québec ait connu », a bénéficié d'une opération « bilan » d'envergure qui a permis de mettre en valeur la qualité des services offerts et la mobilisation de nombreux acteurs. Organisée par le Chantier et ses partenaires, cette vaste campagne de promotion et de débats a mobilisé plus de 1 500 participants dans toutes les régions du Québec. Elle a servi à contrer la désinformation qui avait trop souvent cours dans les médias en ce qui a trait à l'accessibilité et à la valeur des services de garde.

L'appartenance des CPE au secteur de l'économie sociale comptait également parmi les principaux objectifs à atteindre auprès des

travailleuses, parents-administrateurs et partenaires du réseau. Il était également important de poursuivre le travail de positionnement de l'économie sociale auprès du gouvernement et du grand public, particulièrement en regard de la place qu'elle occupe dans le domaine des services de garde au Québec.

C'est avec ces objectifs en tête que le Chantier a pu rassembler différents acteurs sociaux dans une même démarche et utiliser sa crédibilité et sa position d'instance rassembleuse pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance du rôle des CPE dans le paysage socioéconomique québécois.

Les résultats de cette opération, tant du côté de la promotion que de la mobilisation, sont très satisfaisants. Les acteurs nationaux se sont regroupés autour d'une même cause et

les rencontres ont permis aux différents intervenants du réseau de réaliser les résultats extraordinaires des efforts des dernières années. Les débats ont permis de jauger les différentes réalités régionales et de faire émerger des pistes de solution envisageables ou déjà mises en application à l'échelle locale. Plusieurs consensus ont été établis, tant pendant la tournée que lors du forum national; la fierté de faire partie d'un si vaste projet de société a aussi été largement manifestée. La campagne de promotion régionale, notamment grâce à des relations avec la presse généralement fort bien menées, a aussi permis au grand public de prendre conscience de l'apport indispensable des centres de la petite enfance à la vitalité socioéconomique d'une communauté.

La périnatalité

Attendu depuis janvier 2002, le rapport d'évaluation du Projet expérimental d'implantation des centres de ressources en périnatalité a finalement été déposé. Ce document cerne bien l'apport des centres de ressources en périnatalité et établit clairement leur utilité sociale en lien avec les objectifs de santé et de bien-être relatifs à la périnatalité. Les recommandations du rapport sont fort positives: l'adoption d'une politique de soutien; une contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les deux tiers des coûts des services rendus; l'établissement d'une tarification en fonction de la capacité de payer des parents.

Par ailleurs, le Chantier a accompagné le Réseau des centres de ressources en périnatalité dans deux opérations majeures visant à assurer la pérennité de ses entreprises membres: la démonstration de leur viabilité et de l'état de leur développement, ainsi que la diversification de leurs sources de financement. Une étude sur le coût de revient des services offerts par les centres et l'élaboration d'un portrait de leur croissance sont en cours. Un portfolio des centres démontrant l'intérêt d'investir dans ces entreprises d'économie sociale a également été produit.

Les ressourceries

Dans le cadre de notre entente avec l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLQ) eu égard au Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles du ministère de l'Environnement, le Chantier a pour mandat de former les agents des centres locaux de développement, de conseiller et d'accompagner les CLD et les entreprises désirant déposer des demandes de financement et de répondre aux besoins des entreprises financées.

Deux séances de formation ont été organisées cette année, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, et le Réseau des ressourceries du Québec y a également participé.

En 2002, plusieurs entreprises ont terminé la deuxième année de leur plan d'affaires triennal respectif déposé auprès du ministère de l'Environnement. La majorité de ces entreprises avaient prévu des subventions salariales d'Emploi-Québec. Cette année, un des objectifs du plan de travail du Chantier était d'obtenir, pour une troisième année, le soutien financier d'Emploi-Québec pour les entreprises bénéficiant du Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. Rappelons que le programme destiné à l'emploi durable d'Emploi-Québec ne prévoit actuellement qu'un maximum de deux ans de subventions salariales.

À cet effet, nous avons réussi à négocier une mesure d'urgence et avons ainsi obtenu, pour cinq des six entreprises dont les subventions salariales venaient à échéance cette année, une troisième année de subventions. Emploi-Québec prévoit que cette mesure sera élargie

à toutes les entreprises d'économie sociale financées dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles pour l'année 2003-2004.

Nous avons également effectué un diagnostic pour cinq de ces six entreprises, y compris un certain nombre de recommandations portant, notamment, sur la mise en marché et la productivité. Nous prévoyons revoir ces entreprises cette année pour faire le point. Nous avons également tenté de sauver la sixième entreprise, en collaboration avec les partenaires locaux et les partenaires financiers, mais jusqu'ici sans succès.

Par ailleurs, des membres de l'équipe de travail, avec des membres du conseil d'administration – le Conseil québécois des entreprises adaptées, le Réseau des ressourceries du Québec et le Collectif des entreprises d'insertion du Québec – se sont beaucoup impliqués, tant sur le plan de la préparation que de la participation au Forum sur la gestion des matières résiduelles, organisé par Recyc-Québec en janvier dernier. Lors de cet événement, le ministre de l'Environnement a d'ailleurs annoncé son intention d'instaurer une redevance à l'enfouissement et de consacrer une partie des sommes ainsi recueillies aux entreprises d'économie sociale. Le Chantier et ses partenaires ont alors proposé au Ministre un mode de financement des services environnementaux actuellement rendus mais non rémunérés. Une première rencontre a déjà eu lieu à cet effet au début d'avril, avec Recyc-Québec. Les propositions du Chantier et de ses partenaires ont été bien accueillies et d'autres rencontres suivront d'ici l'été prochain.

L'habitation communautaire

Les deux dernières années ont été marquées tant par la crise du logement qui sévit dans les zones urbaines du Québec que par les annonces d'investissements publics permettant la construction de plus de 14 000 unités de logements sociaux en cinq ans, si on prend en compte les annonces faites lors du Budget 2003.

L'un des principaux défis de l'année qui vient de s'écouler a donc été de mettre en œuvre, de façon importante, la livraison des unités sur tout le territoire du Québec. Déjà, les centaines de projets à l'étude ou en voie de réalisation, présentés principalement par les Groupes de ressources techniques dans toutes les régions du Québec, démontrent que les objectifs seront atteints.

Nos réussites en matière d'habitation sociale sont principalement dues au dynamisme et à la vigilance des Groupes de ressources techniques du Québec, de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) et de ses membres, du Réseau québécois des OSBL en habitation du Québec, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et de la Fédération des locataires de HLM du Québec, tous membres, avec le Chantier, du Fonds québécois d'habitation communautaire.

Cette année, la principale contribution du Chantier de l'économie sociale a d'ailleurs été de soutenir ce développement dans le cadre de sa participation comme membre du conseil d'administration du Fonds québécois d'habitation communautaire.

Le Chantier de l'économie sociale est également toujours membre du conseil d'administration du Fonds d'investissement Montréal. Cette année encore, le Fonds a poursuivi ses

démarches de recapitalisation pour un montant de 10 M\$, afin de pouvoir financer de 600 à 700 nouveaux logements.

La culture

Depuis juin dernier, le Chantier a poursuivi les discussions avec le ministère de la Culture et des Communications afin d'obtenir, pour l'ensemble des entreprises d'économie sociale œuvrant dans le domaine culturel, un financement sectoriel. Pour mieux cerner l'importance de ce secteur, le Chantier a effectué une enquête auprès des CLD situés à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal. Les données ainsi recueillies attestent l'importance du rôle de la culture dans le développement de l'économie sociale au Québec.

Bien que le nombre d'entreprises varie selon les régions, cette étude confirme néanmoins que chaque région, à l'exception du Nord du Québec, compte un nombre important d'entreprises culturelles. Ces chiffres témoignent d'une vie culturelle active à l'extérieur des grands centres urbains et d'un besoin urgent d'une politique sectorielle de soutien pour l'ensemble de ces entreprises.

Les résultats de notre enquête témoignent également d'un lien étroit entre les CLD et les entreprises du secteur culturel. En effet, 66% des CLD ont offert un soutien financier aux entreprises couvertes par notre recherche. Bien sûr, cet appui varie selon les régions et la dynamique propre à chaque CLD, mais on constate que sur l'ensemble du territoire québécois, les CLD jouent un rôle déterminant dans le développement culturel de leur région.

Enfin, notre étude révèle le lien qui existe entre le développement local et régional et le développement culturel. La majorité des CLD, en soutenant les entreprises culturelles de leur région, confirment que le développement local passe aussi par le développement culturel.

Nos discussions avec le Ministère nous ont permis de clarifier le concept d'«entreprise culturelle en économie sociale», et ce dernier nous a exprimé clairement son intérêt à offrir un soutien financier au développement de ces entreprises. Des représentants du Bureau de l'économie sociale se sont également joints à nos discussions afin de mieux arrimer l'ensemble des démarches gouvernementales du Chantier. Ainsi, nous avons convenu, avec le Ministère et le Bureau, que les efforts financiers devraient, dans un premier temps, porter sur le soutien à l'entrepreneuriat par l'entremise d'un programme financier pour la consolidation des entreprises et le développement de leur marché.

Nos discussions ont porté fruits. La proposition budgétaire, déposée par le ministre des Finances en mars 2003, renferme un Fonds de consolidation pour les entreprises des secteurs de la culture, du loisir scientifique et culturel, des technologies de l'information et des communications (TIC), et pour les médias communautaires. Ce Fonds serait placé sous la responsabilité du Bureau de l'économie sociale; il devient donc essentiel de poursuivre nos discussions avec le ministère de la Culture et des Communications, afin d'intégrer ce financement sectoriel au Ministère qui en a la responsabilité.



Le tourisme social

Le Chantier a poursuivi sa collaboration avec le Conseil québécois du loisir, qui représente les organismes nationaux de loisirs culturels et scientifiques, socio-éducatifs, de plein air et de tourisme social, afin de combler les besoins en infrastructures de leurs réseaux d'hébergement (camps de vacances, camps familiaux et auberges de jeunesse).

Dans la foulée de cette démarche partenariale entre le Bureau de l'économie sociale le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois du loisir, dix-sept projets de rénovations d'infrastructures ont été financés par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, pour un investissement de près de 5 M\$.

Le succès a été tel que le gouvernement s'est engagé, dans son Budget 2003, à verser un montant de 20 M\$, réparti sur trois ans, pour le financement de projets d'infrastructures en provenance de tous les secteurs de l'économie sociale.



Les médias communautaires et les technologies de l'information et des communications (TIC)

Au cours de la dernière année, le Chantier a mené, de concert avec les trois associations sectorielles de médias communautaires (radio, télé, journaux et magazines) et les partenaires œuvrant dans les TIC, des travaux avec le ministère de la Culture et des Communications et le Bureau de l'économie sociale, afin de renforcer les outils sectoriels mis à leur disposition et d'en créer de nouveaux qui soient mieux adaptés à leurs besoins entrepreneuriaux.

Outre l'ouverture du PAMEC aux médias communautaires nationaux ou spécialisés et la bonification de cette enveloppe budgétaire, les besoins des médias communautaires pour assurer leur développement comme entreprises d'économie sociale comportent quatre aspects:

1. Des outils de formation et de développement de la main-d'œuvre;

2. L'application du décret gouvernemental touchant les 4% de placement publicitaire;

3. Le financement inhérent à la recherche et développement;

4. L'implantation d'infrastructures technologiques adaptées aux nouvelles réalités.

Tout comme le secteur privé et le secteur public, le secteur de l'économie sociale tente de se doter d'outils efficaces pour intégrer les nouvelles technologies de l'information et des communications. Il en va de l'efficacité et, parfois, de la rentabilité des organismes et des entreprises de ce secteur. Le Chantier a ainsi soutenu le projet d'implantation de cinq centres d'innovation technologique en économie sociale, projet présenté par l'organisme Communautaire et ses partenaires.

Le Plan d'action gouvernemental en économie sociale, présenté lors du dépôt du Budget québécois 2003, répond à plusieurs demandes du secteur des communications en économie sociale. Là encore, l'adoption des crédits budgétaires et la mise en application rapide des mesures annoncées seront déterminantes.

Par ailleurs, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, en association avec les entreprises d'économie sociale des TIC et le Chantier, est en train de dresser un portrait du secteur.

La Cité des arts du cirque

La Cité des arts du cirque a confié au Chantier le mandat de la soutenir dans une démarche permettant d'intégrer, au cœur de son développement, une vision et des pratiques d'économie sociale.

Tel qu'exprimé clairement dans sa mission, les pratiques de développement durable mises de l'avant par la Cité des arts du cirque s'inscrivent dans le courant social et économique selon lequel le redéveloppement d'une ancienne friche industrielle doit s'inscrire dans une volonté d'amélioration sensible et durable pour l'ensemble des acteurs de sa communauté d'origine. Ces retombées se concrétiseront entre autres par la création d'emplois durables pour une population durement touchée par le chômage et l'exclusion sociale. Pour y arriver, la Cité des arts du cirque s'appuiera sur l'économie sociale qui représente, à son avis, le secteur économique le mieux adapté pour atteindre ce but.

Le Chantier travaillera plus spécifiquement les éléments suivants:

- Établir un cadre général d'intégration d'une vision d'économie sociale;
- Identifier le potentiel de développement d'économie sociale inhérent à la Cité;
- Analyser les besoins et les occasions d'affaires en matière d'innovation sociale;
- Sonder des entreprises d'économie sociale pouvant répondre aux besoins et aux occasions d'affaires qui ont été reconnus;
- Solliciter et soutenir de nouveaux promoteurs issus en priorité du quartier Saint-Michel et intéressés à répondre à des occasions d'affaires créées par le développement de la Cité;
- Établir un plan de financement pour l'ensemble des transactions immobilières requises.

Dans un premier temps, on a procédé à une analyse des occasions d'affaires et des collaborations possibles entre la Cité, les entreprises d'économie sociale existantes dans le quartier ou pouvant être mises sur pied afin d'en tirer profit. Ces occasions d'affaires portaient uniquement sur les retombées directes liées au déroulement des travaux d'implantation et de gestion des activités de la Cité des arts du cirque. Il est donc important de souligner que d'autres types d'activités et de services offerts par les secteurs de l'économie sociale pourraient trouver place dans ce pôle de développement. Ces entreprises pourront aussi bien offrir des biens et des services à la population du quartier qu'avoir une portée plus régionale, voire nationale. Elles seront incorporées au plan de déploiement du pôle de l'économie sociale et du développement durable à mesure qu'elles seront connues et que nous aurons pu établir leur potentiel de développement.

Concertation avec les acteurs du commerce équitable

Le commerce équitable se développe au Québec depuis bon nombre d'années en s'appuyant sur les mêmes valeurs que l'économie sociale. Ce constat, depuis longtemps établi, n'avait jusqu'alors débouché que sur quelques collaborations lors de conférences ou dans le cadre du projet France-Québec en économie sociale et solidaire. Les choses vont maintenant beaucoup plus loin. Lors d'un séminaire sur le commerce équitable organisé à l'UQAM en septembre dernier et auquel le Chantier a participé, il est clairement apparu que nous devons travailler de façon plus concertée. Ainsi, le Chantier a pris l'initiative de mettre sur pied une table de concertation des acteurs de l'économie sociale et du commerce équitable qui s'est donnée la mission d'éten-

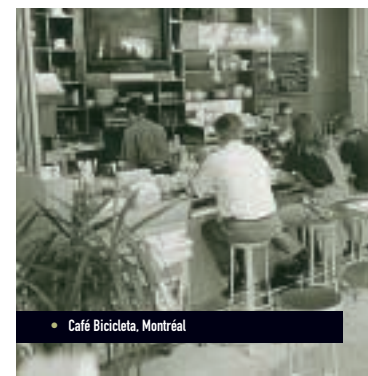


• Coop Wurtele, Montréal – Photo: Jean-François Leblanc

dre la distribution des produits du commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire dans toutes les régions du Québec, en s'appuyant sur les réseaux d'entreprises collectives existantes et en suscitant au besoin de nouvelles initiatives. Cette table de concertation vise aussi à mettre en place des actions concertées de sensibilisation autour de la question de la consommation et de la production responsables.

Révision du statut juridique des OBNL

Le Chantier s'est engagé dans une démarche amorcée par le CIRIEC-Canada visant à étudier la pertinence de modifier le cadre juridique des associations. Lors du séminaire international organisé sur cette question, nous avons fait valoir tout particulièrement la nécessité d'un cadre juridique qui reflète bien les ambitions démocratiques de nos entreprises collectives tout en permettant de répondre à leurs besoins en matière de capitalisation. Le gouvernement du Québec, également associé à cette démarche, vient de confirmer son intérêt et son intention de réviser dans cette optique le cadre juridique des entreprises d'économie sociale qui ont un statut d'OBNL. ●



• Café Bicieta, Montréal



• Insertech, Montréal – Photo: Alain Chagnon

Le Budget 2002 du gouvernement du Québec prévoyait un investissement de l'ordre de 15 M\$ dans un programme de capitalisation – La Financière du Québec – destiné aux entreprises d'économie sociale. À la suite de cette annonce, le Chantier de l'économie sociale a été financé par le ministère des Finances pour réaliser le mandat suivant:

- Déléguer une personne au comité aviseur de La Financière;
- Participer à l'élaboration des modalités d'application des normes de financement du programme avec La Financière du Québec et les autres partenaires;
- Élaborer et réaliser une campagne de promotion auprès des réseaux d'entreprises d'économie sociale et des organismes de développement local, afin de faire connaître le financement accordé par La Financière du Québec, de stimuler la présentation de projets et d'établir les priorités sectorielles en matière d'intervention;
- Organiser, conjointement avec La Financière du Québec, des séances de formation pour le personnel de la Financière du Québec, les réseaux d'entreprises d'économie sociale et les organismes de développement local;
- Offrir, au besoin, des services de consultation aux entreprises d'économie sociale référées par leur réseau respectif, par les organismes de développement local ou par le ministère des Finances.

Le Chantier de l'économie sociale a participé activement aux six réunions du comité aviseur de La Financière. Ce faisant, il a grandement contribué à nourrir la réflexion entourant la mise en place d'un outil expérimental de capitalisation, plus particulièrement en participant à l'élaboration des paramètres d'intervention (admissibilité, modalités des conditions et rémunération) et des conditions d'intervention (information de gestion, capacité d'intervention).

LA CAPITALISATION

Pour ce faire, nous avons discuté avec plusieurs regroupements d'entreprises souhaitant profiter d'outils de capitalisation et avec des partenaires financiers (FILACTION, Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses du Québec, RISQ). Afin de travailler sur des éléments plus concrets, nous avons modélisé un certain nombre de cas d'entreprises permettant de valider les modalités financières de ce nouveau programme et ce, dans les secteurs suivants: tourisme social, médias communautaires, gestion des matières résiduelles et culture. Notre défi était d'améliorer la capitalisation des entreprises à des coûts correspondant à leur capacité de payer et à des conditions leur permettant de maintenir une structure de capital suffisante. Nous avons soumis au comité aviseur le fruit de ces premières réflexions. Nous avons ensuite participé aux travaux de deux sous-comités, l'un portant sur la définition des produits financiers et de leurs modalités d'application et l'autre, sur la mesure des facteurs externes.

La Financière du Québec est finalement entrée en vigueur à l'automne 2002. Nous en avons fait la promotion dans le *Bulletin du Chantier* et l'avons également intégrée dans le cahier d'information *L'économie sociale en mouvement* portant sur les politiques publiques.

Nous avons aussi élaboré un outil de formation portant sur les outils de financement dédiés à l'économie sociale. Cet outil s'adresse aux organismes de développement local ainsi qu'aux entreprises d'économie sociale. Cette année, nous avons tenu trois séances de formation avec des regroupements d'entreprises.

Le Chantier a également offert un accompagnement technique en matière d'analyse de planification financière, de montage financier et de diagnostic financier à plus d'une trentaine d'entreprises en démarrage, en consolidation ou en redressement. ●

LE FINANCEMENT

En mars dernier, le gouvernement du Québec a déposé, dans le cadre de la présentation de son Budget 2003, un plan d'action gouvernemental en économie sociale. Le Chantier a travaillé étroitement avec le Bureau de l'économie sociale du ministère des Finances, afin que ce plan permette de bonifier les outils financiers dédiés au développement de l'économie sociale. Le tableau ci-dessous fait état des nouvelles annonces contenues dans le Budget 2003.

MESURES	MONTANTS	SECTEURS VISÉS
Fonds d'infrastructure	20 M\$ sur 3 ans	Tous les secteurs
Fonds de consolidation de secteurs en émergence	7,5 M\$ sur 3 ans	Culture Loisirs culturels et scientifiques Technologies de l'information communautaire (TIC) Tourisme social et culturel Restauration solidaire
Fonds d'urgence pour les entreprises d'économie sociale en difficulté	2 M\$	Tous les secteurs
Habitation communautaire	112,7 M\$	Logements coopératifs et à but non lucratif
Augmentation du PEFSAD	43,7 M\$ par an	Aide domestique
Accélération de la création de places dans les CPE	—	Centres de la petite enfance
Projet pilote pour une politique d'achat gouvernemental	—	Secteurs à déterminer
Placement médias	4% de publicité gouvernementale	Médias communautaires
Durée de la consolidation des entreprises dans le Fonds d'économie sociale dans les CLD portée à 4 ans		Tous les secteurs
Fonds de lutte contre la pauvreté et autres initiatives (à définir)	40,6 M\$	Tous les secteurs
Financement de base du crédit communautaire	0,9 M\$ par an (3 ans)	Réseau du crédit communautaire
Financement de base du RISQ	0,9 M\$ sur 3 ans	Réseau d'investissement social du Québec
Ajout au financement de base du Chantier de l'économie sociale	0,75 M\$ sur 3 ans	Chantier de l'économie sociale

De plus, un montant de 1,75 M\$ sur trois ans a également été prévu pour développer certains outils en économie sociale, notamment un portail en économie sociale et l'élaboration de mécanismes de cueillette de statistiques annuelles sur l'économie sociale par l'Institut de la statistique du Québec. ●

LES COMMUNICATIONS ET LA PROMOTION

COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES

Accroissement de la visibilité et promotion d'une meilleure compréhension du concept d'« économie sociale »

Le concept d'« économie sociale » est encore trop souvent méconnu. Toutefois, depuis deux ans, nous nous sommes dotés d'instruments pour en mesurer l'ampleur et l'impact socioéconomique. Nous avons également mis à jour notre positionnement stratégique. Nous sommes donc mieux outillés pour promouvoir une compréhension plus juste de ce qu'est l'économie sociale au Québec.

Le débat déjà amorcé sur le modèle québécois est une occasion privilégiée de diffuser davantage nos points de vue et de positionner la contribution de l'économie sociale au renouvellement de ce modèle, entre autres dans les débats sur la lutte à l'exclusion, le développement d'une autre mondialisation et la promotion d'une démocratie participative. Notre tournée régionale est également un moment privilégié pour promouvoir l'économie sociale dans les différents médias régionaux et pour travailler au renforcement de la cohérence du discours sur l'économie sociale avec nos différents partenaires. Notre campagne de communications autour de la consultation sur les CPE a permis de mettre en valeur toute l'importance de l'entrepreneuriat collectif dans le développement de nos communautés.

En faisant la démonstration que le renouvellement du modèle de développement est déjà amorcé, qu'il est basé sur une économie plurielle plutôt que sur une vision binaire étamarché et qu'il repose sur des dynamiques de

développement territorial, le Chantier contribue de manière originale à sortir ce débat de sentiers mille fois battus et à positionner notre modèle de développement dans une perspective résolument solidaire. Le Chantier doit donc participer activement à ces débats.

Au cours des derniers mois, les occasions ont été nombreuses de faire entendre notre message. Qu'il s'agisse d'événements que nous avons organisés (campagne sur les CPE, tournée des régions, etc.), d'activités réalisées par des partenaires (colloques, forums et congrès des réseaux syndicaux, communautaires, environnementaux, universitaires, institutionnels et d'entrepreneuriat) ou de consultations gouvernementales (Stratégie de lutte contre la pauvreté, Observatoire sur la mondialisation, Politique de développement des coopératives, Rendez-vous des régions, consultations prébudgétaires), sans oublier la campagne électorale que nous venons de vivre, le Chantier a saisi ces occasions pour promouvoir, par la voie de relations avec la presse ou de communications directes, la contribution essentielle de l'entrepreneuriat collectif au renouvellement de notre modèle de développement.

Nous devons cependant faire plus, notamment afin d'accroître l'identification à l'économie sociale. Des dizaines de milliers de personnes travaillent dans des entreprises d'économie sociale, des centaines de milliers

d'autres en sont des membres usagers et militants. Il s'agit là d'un potentiel impressionnant de gens qui peuvent témoigner de ce que fait l'économie sociale pour changer le monde. Mais encore faut-il être en mesure de rejoindre tous ces gens, de clarifier ensemble ce qu'est l'économie sociale et d'offrir les outils et les espaces de discussion, d'information et de formation afin de mettre en valeur toutes les caractéristiques qui font la fierté de l'économie sociale.

Au cours des derniers mois, nous avons donc été particulièrement actifs dans la mise à jour de notre plan de communications et de nos stratégies de promotion. Une rencontre de rémue-méninges de deux jours, tenue en mars et réunissant une trentaine de responsables des communications de nos différents réseaux, aura permis de bien faire le point sur nos besoins, de mettre à niveau notre positionnement et de contribuer pour beaucoup au processus de création de messages percutants et de nouveaux moyens à mettre en œuvre: matériel promotionnel varié (affiches, vidéos, dépliants, etc.), foires et semaines de l'économie sociale, portail, concours... Les idées foisonnent, les projets sont nombreux, et nous comptons les mettre en œuvre sans attendre pour faire en sorte que tous ces éléments servent à consolider la dimension identitaire du mouvement de l'économie sociale.

CONSOLIDATION DES OUTILS DE COMMUNICATION EXISTANTS

Nos deux principaux outils de communication (le *Bulletin de nouvelles* et le cahier d'information *L'économie sociale en mouvement*) ont été évalués par le comité des communications afin de les rendre encore plus pertinents. Le *Bulletin*, par l'ajout de ressources humaines aux communications, devrait pouvoir reprendre un rythme de parution plus régulier. Il est distribué à plus de 1 800 personnes impliquées dans les réseaux d'économie sociale, et vise à informer les gens sur les travaux du Chantier et de ses membres et partenaires. Il représente aussi un moyen privilégié de rendre publics nos prises de position, nos mémoires et notre appui dans différents dossiers.

Les thèmes abordés cette année dans notre cahier *L'économie sociale en mouvement*, coédité avec le RISQ et le CSMO-ÉSAC, ont été: Culture et économie sociale: pour joindre l'utile et l'agréable; Ruralité et économie sociale: un dynamisme particulier; Jeunes et économie sociale: pour démocratiser l'entreprise; Les médias communautaires aux mains des citoyens et Des politiques publiques pour changer le monde.

Au cours de la prochaine année, nous aurons complété un cycle de 24 parutions de ce cahier thématique, qui est publié dans le magazine *Recto Verso* tous les deux mois à 85 000 exemplaires (et, exceptionnellement, en quantité supplémentaire sous forme de tirés à part).

Nous considérons que nous aurons alors fait le tour de la question, puisque nous aurons traité d'une grande diversité de secteurs et de thématiques touchant l'économie sociale. Il nous faudra revoir la formule, et nous en profiterons pour éditer cette collection de cahiers dans un ouvrage qui pourra devenir un instrument d'information et de référence extrêmement précieux sur le monde de l'économie sociale au Québec.

VERS UNE UTILISATION OPTIMALE DU NOUVEAU SITE INTERNET DU CHANTIER

Le site Internet du Chantier est maintenant accessible à l'adresse www.chantier.qc.ca. Il offre une foule de renseignements précieux sur l'économie sociale, le Chantier et ses partenaires. C'est un site dynamique qui suscitera passablement d'interactions entre les utilisateurs et le Chantier (forum de discussion, collecte d'information sur les promoteurs, banque d'images, calendrier d'activités, offres de services, etc.). Les ressources nécessaires devront cependant être consacrées à l'entretien et à la promotion de ce lien dynamique avec les usagers du site.

RELATIONS AVEC LA PRESSE

Outre les nombreuses demandes d'entrevues auxquelles nous avons répondu régulièrement au cours de l'année, les relations avec la presse du Chantier ont été organisées autour de quatre événements particuliers:

1. L'annonce conjointe faite avec madame Pauline Marois, ministre des Finances, des premiers investissements majeurs dans la rénovation des infrastructures des entreprises d'économie sociale œuvrant en tourisme social (juin 2002);
2. La vaste campagne CPE qui a généré une très grande couverture, particulièrement en région (août à décembre 2002);
3. Le Forum sur l'environnement de Recyc-Québec et les besoins des entreprises d'économie sociale œuvrant dans la gestion des matières résiduelles (janvier 2003);
4. Nos attentes et nos réactions face au contenu du Budget du Québec (mars 2003).

MISE EN PLACE D'UN PORTAIL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Au cours de la dernière année, un groupe de travail mis sur pied par le CAP Évaluation et

système d'information de l'ARUC en économie sociale a entrepris le développement d'un projet de portail de l'économie sociale qui comportera trois grands axes:

1. Recherche et développement;
2. Information;
3. Commerce solidaire.

Réunissant des acteurs importants de l'économie sociale qui mûrissaient, chacun de leur côté, l'idée d'un portail, ce groupe de travail, dont le Chantier fait partie, a élaboré une proposition de portail de l'économie sociale qui serait soutenu démocratiquement par un collectif d'organismes, tout en confiant aux réseaux qui possèdent une expertise particulière le soin de développer chacun des trois axes. Une première tranche de financement pour l'élaboration du portail a été obtenue et permettra de bien lancer ce projet rassembleur.

ÉVÉNEMENTS PUBLICS

La présidente du Chantier, les autres membres de l'équipe de travail ainsi que certains membres du conseil d'administration ont participé, au nom du Chantier, à de nombreux colloques, séminaires, forums et autres rencontres de travail et de réflexion traitant d'économie sociale.

UN LIEU DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION

Le Chantier continue d'être une source de référence et d'information privilégiée pour les projets d'économie sociale, les outils de financement et de formation, et le développement local et régional.

Les membres de l'équipe animent, au besoin et à la demande, souvent avec nos partenaires régionaux, locaux ou sectoriels, des séances d'information sur l'économie sociale et ce, dans toutes les régions du Québec. ●



Le projet «Mon premier emploi en économie sociale», déposé par le Chantier au Fonds jeunesse Québec, a débouché sur l'acceptation de 19 demandes regroupées provenant des réseaux d'entreprises d'économie sociale. Ces demandes se sont traduites par la création de 191 nouveaux emplois dans les entreprises, les organismes et les réseaux nationaux. Ces emplois sont occupés par de jeunes diplômés des niveaux collégial et universitaire âgés de 18 à 29 ans, et pour lesquels il s'agit d'une première véritable expérience de travail directement reliée à leurs études. Les entreprises, les organismes et les réseaux bénéficient d'une subvention salariale couvrant, pendant un an, 90% du salaire et des avantages sociaux de ces employés. La majorité des emplois créés seront maintenus à l'échéance de la subvention. Ce programme aura donc des retombées appréciables sur la relève en économie sociale.

Par ailleurs, la sensibilisation des jeunes à l'économie sociale s'est nettement accentuée cette année, grâce à plusieurs présentations effectuées par le Chantier lors de divers événements réunissant des jeunes: le colloque du Conseil permanent de la jeunesse, qui avait pour thème «Vivre à l'ère précaire: causes et conséquences de l'emploi atypique chez les jeunes»;

LA RELÈVE

les deux camps de formation de la Fédération étudiante collégiale du Québec; une séance de formation sur la consommation responsable organisée par Équiterre et réunissant surtout des étudiants du collégial; la rencontre, organisée par l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, pour préparer le séjour de jeunes qui se rendaient au Forum social mondial à Porto Alegre, au Brésil; la journée d'échanges dans le cadre de la célébration du 10^e anniversaire du Groupe de solidarité du Collège Maisonneuve; une conférence-midi organisée à l'Université de Sherbrooke et notre participation à des émissions de radios étudiantes et communautaires.

Les contacts de plus en plus fréquents avec des réseaux jeunesse débouchent souvent sur de nouvelles pistes de collaboration et sur de nouveaux projets. Ainsi, le Chantier porte l'économie sociale en tant que membre du comité-conseil de la Décennie de l'entrepreneuriat jeunesse, dont le mandat premier est de conseiller le ministre responsable de la Jeunesse. De plus, le Chantier travaille, de concert avec les associations étudiantes collégiales et universitaires, à produire un guide de l'étudiant citoyen solidaire qui sera distribué dans les cégeps et les universités, et dans lequel on trouvera de l'information sur les outils et les moyens de contribuer au développement de l'économie sociale. Il y a aussi une volonté manifeste de partenariat entre Place aux jeunes du Québec, un organisme qui a pour mission de favoriser le retour des jeunes en région, et le Chantier, de façon à intégrer un volet «économie sociale» aux activités de Place aux jeunes. Enfin, le Chantier suit de près l'organisation d'un campement de la jeunesse au Québec, afin de permettre la présence d'entreprises d'économie sociale sur le site du campement et d'assurer, ce faisant, une réflexion plus large sur l'économie sociale. Ce projet s'inspire du modèle de campement préconisé à Porto Alegre lors de chaque édition du forum social mondial. ●

LA VIE ASSOCIATIVE

Cette année encore, le dynamisme des membres du Chantier de l'économie sociale s'est exprimé haut et fort dans tous les lieux d'expression de sa vie associative.

La participation soutenue de nos membres lors de l'assemblée générale et au sein du conseil d'administration, du comité exécutif, des différents comités de travail et des comités *ad hoc*, témoigne bien de leur vif sentiment d'appartenance au mouvement de l'économie sociale et à l'organisation de la promotion dont ils sont tous, sans exception, un élément essentiel.

Le conseil d'administration a tenu quatre rencontres et le comité exécutif s'est réuni, quant à lui, à six reprises. De plus, les membres du conseil d'administration et du comité exécutif ont partagé, en partenariat avec l'équipe de travail, des mandats de représentation dans le cadre de présentations publiques, de commissions parlementaires et de consultations au niveau gouvernemental. Des membres du Chantier ont également été invités à participer à des rencontres ou à travailler sur des dossiers spécifiques à leur secteur d'activité, et à prendre part à des rencontres internationales.

Les membres du conseil d'administration ont répondu massivement à l'invitation d'assister au dépôt du Plan d'action gouvernemental en économie sociale; ils ont été également très engagés, avec d'autres membres du Chantier, dans tout le processus de consultation nationale des CPE.

Les comités de travail Communications et promotion, Tourisme et loisir, Culture, Habitation communautaire, Médias communautaires, Technologies de l'information et des communications et Relations internationales ont tenu plusieurs réunions. Les travaux de ces comités permettent d'appuyer et de valider le travail réalisé par l'équipe permanente du Chantier. Ainsi, une partie des résultats présentés dans ces pages sont le fruit du travail de ces comités.

Tout au cours de l'année, des comités *ad hoc* ont également permis d'élaborer ou de bonifier certaines prises de position du Chantier, notamment en ce qui a trait à la consultation nationale des CPE et au statut juridique des OBNL.

Le nombre de membres du Chantier continue de croître et compte, à l'heure actuelle, quelque 140 membres en règle, issus majoritairement des réseaux d'entreprises et d'organismes de développement de l'économie sociale.

De plus, des représentants du Chantier siègent au conseil d'administration du RISQ, et le Chantier est également membre du conseil d'administration et du comité exécutif du CSMO-ÉSAC. Ces deux organismes sont membres d'office du conseil d'administration du Chantier d'économie sociale.

Par ailleurs, le Chantier a obtenu une subvention de la Fondation McConnell, afin de mettre en œuvre un plan d'intervention dans le but d'assurer, d'ici cinq ans, la pérennité de l'organisation.

Le plan d'intervention proposé à la Fondation McConnell comportait les cinq éléments suivants:

1. Hausser le financement provenant des cotisations annuelles des membres par l'augmentation du nombre de membres et par une contribution plus importante de certaines catégories de membres.

2. Développer une stratégie de promotion et d'accréditation «économie sociale» permettant d'augmenter la visibilité et la reconnaissance des entreprises d'économie sociale tout en générant des revenus pour le Chantier de l'économie sociale.

3. Définir quels services offerts par le Chantier de l'économie sociale pourraient être tarifés et développer une stratégie de vente de ces services.

4. Cibler des institutions ou des personnes susceptibles de devenir des parrains et marraines d'honneur par une contribution au financement et au rayonnement du Chantier de l'économie sociale.

5. Déterminer d'autres moyens d'autofinancement, à partir d'une étude sur les stratégies de financement d'organismes semblables au nôtre, au Canada et ailleurs.

Le Chantier de l'économie sociale célébrera bientôt ses sept années d'existence, et la place qu'il occupe sur le grand échiquier du développement de l'économie sociale au Québec est tout à fait propice à l'actualisation et à la concrétisation des éléments constituant le plan d'intervention proposé à la Fondation McConnell. D'abord, parce que le Chantier peut maintenant beaucoup mieux circonscrire ses créneaux spécifiques d'intervention; ensuite, parce que le contexte est favorable, notamment à la tarification de certains services et à l'implantation d'un label «économie sociale» car, à bien des égards, la demande actuelle dépasse largement l'offre, particulièrement au chapitre de la promotion de l'économie sociale.

Un plan d'actualisation des cinq éléments proposés à la Fondation McConnell a été soumis pour discussion aux membres du conseil d'administration, à la mi-avril. ●



• Photo: Jean-François Leblanc

LA MAISON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Alors que l'année 2001 fut marquée par l'inauguration de la Maison de l'économie sociale, l'année 2002 fut celle de la cohabitation des groupes et de l'élaboration de plans et devis pour la mise à niveau de l'immeuble et l'ajout d'une mezzanine nous permettant d'accueillir le Réseau d'investissement sociale du Québec.

L'année fut donc consacrée à la définition des besoins des occupants, tant en termes d'espaces locatifs privés que d'espaces communs, tels les salles de conférence et le centre de documentation. Une fois ces besoins clairement établis, nous avons pu compter sur l'appui financier du ministère des Affaires municipales et de la Métropole et du ministère des Finances.

Les travaux de rénovation commenceront en avril pour se terminer en août 2003. ●

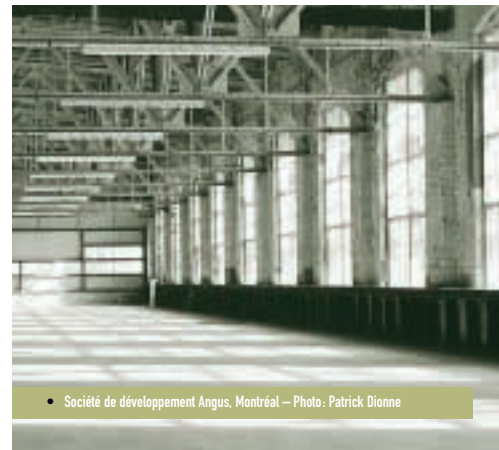
UNE ÉTUDE

Les perspectives de développement des entreprises d'économie sociale de la région métropolitaine

Au cours de l'année 2002, le Chantier a réalisé, pour la Table métropolitaine de Montréal, une étude visant à mieux connaître les perspectives de développement des entreprises et des projets d'économie sociale dans la région de Montréal. Cette étude visait plus précisément à dresser un bilan des problèmes et des enjeux auxquels sont confrontées les entreprises d'économie sociale, et à déterminer quels sont les secteurs d'activité susceptibles de représenter un fort potentiel de création d'emplois et de projets structurants pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

Pour réaliser ce mandat, le Chantier a sollicité et consulté de nombreux partenaires régionaux et locaux de la région métropolitaine, ainsi que des représentants de réseaux d'entreprises d'économie sociale. Ainsi, 82 partenaires ont participé à des groupes de discussion et 33 organismes de développement local ont fourni diverses données sur les entreprises, tant existantes qu'en émergence, de leur territoire respectif. Le rapport final de cette étude a été remis à la Table métropolitaine en janvier 2003 et a également été expédié à tous les partenaires qui avaient participé à cette démarche. Le rapport est disponible dans sa version intégrale sur le site Internet du Chantier.

Le rapport renferme également des recommandations à l'endroit d'Emploi-Québec. Celles-ci abordent notamment: la création d'un répertoire des entreprises d'économie sociale pour le territoire métropolitain; la promotion et la mise en valeur des entreprises d'économie sociale par la formation des agents des Centres locaux d'emploi et des agents de développement des CLD; le renforcement et l'accompagnement technique auprès des entreprises d'économie sociale; l'élargis-



sement de la portée des outils de développement en matière de création d'emplois, et l'intensification des interventions d'Emploi-Québec sur le plan de la formation et de la qualification de la main-d'œuvre.

Dans le cadre de cette étude, nous avons également pu dresser un profil des entreprises actives et émergentes qui ont été soutenues – ou étaient en voie de l'être – par des organismes de développement local de la région métropolitaine de Montréal.

La Table métropolitaine entend utiliser cette étude comme outil d'éducation et de sensibilisation de ses partenaires, et compte entreprendre ultérieurement des démarches auprès d'autres ministères partenaires, afin de donner suite à certaines de nos recommandations. Nous effectuerons également un suivi auprès de la Table métropolitaine au cours de l'année. ●



Les liens internationaux ont continué à se développer au cours de l'année. Dans la foulée de l'entente signée en janvier 2002 par le Chantier, la CSN, la Centrale unie des travailleurs et l'Agence de développement solidaire, le Chantier et la CSN ont accueilli une délégation brésilienne en juin 2002, et une mission québécoise s'est rendue au Brésil en novembre 2002. Ces missions portaient sur la connaissance mutuelle des organisations et des modes de développement de l'économie sociale et solidaire, de même que sur les liens avec les syndicats. Elles ont permis de travailler à la mise en place d'échanges d'expertise en matière de financement et d'aide technique; à la mise sur pied d'un projet pilote d'échanges commerciaux; à la préparation du troisième forum social mondial et à la sensibilisation des jeunes à l'économie sociale en tant qu'alternative à la mondialisation néo-libérale.

Par ailleurs, ces missions, ainsi que la participation au Forum social mondial de janvier 2003, ont ouvert des perspectives d'échanges concernant les politiques publiques et la formation des entrepreneurs collectifs et de ceux qui veillent à l'accompagnement des promoteurs. De plus, des possibilités d'échanges d'étu-



dians commencent à poindre, et des projets de coopération avec le Brésil pourraient voir le jour au cours de la prochaine année. Enfin, le Chantier participe aux réunions relatives à l'organisation d'un forum social Québec-Canada-Premières Nations.

Le Chantier a également été actif au sein du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), notamment dans sa restructuration pour en faire un organisme représentatif et démocratique et dans les travaux de construction d'une commission de liaison intercontinentale.

Le Chantier a aussi renforcé ses liens avec des réseaux canadiens et américains. Il a formalisé ses relations avec le Canadian Community Economic Development Network et a participé activement à des échanges portant sur les politiques publiques fédérales. La collaboration a également été renforcée avec le Centre for Community and Labour Research, établi à Chicago. Ce dernier regroupe des réseaux engagés dans le développement local, de même que des réseaux coopératifs, de commerce équitable et d'action syndicale aux États-Unis.

LES LIENS INTERNATIONAUX

Durant l'année, des membres du Chantier se sont aussi rendus dans d'autres parties du globe: au Mexique, pour présenter une conférence sur les débats et les perspectives de l'économie sociale dans le cadre du Forum international de l'économie sociale et solidaire; en Argentine, pour donner des conférences lors d'un colloque portant sur la comparaison des moyens mis en œuvre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, et pour développer des échanges Québec-Argentine sur l'économie sociale; en France, pour participer aux Entretiens Jacques-Cartier traitant d'économie sociale et de développement local et enfin, au Sénégal, pour participer à une réunion du Comité organisateur de la troisième rencontre internationale pour la mondialisation de la solidarité, qui aura lieu à Dakar, en 2005.

Pour ce qui est des projets internationaux, le Chantier est en discussion avec des organismes de coopération internationale afin d'établir des partenariats permettant de concrétiser des projets au Brésil et en Argentine en misant sur les forces de chacun et en reconnaissant pleinement l'expertise du Chantier en matière d'économie sociale. ●

L'ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS—COMMUNAUTÉS (ARUC) EN ÉCONOMIE SOCIALE

Depuis la création de l'Alliance de recherche universités—communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), le Chantier et ses partenaires y jouent un rôle primordial. Rappelons que la codirection de l'ARUC est assurée par la présidente du Chantier, Nancy Neamtan. Le tableau ci-dessous illustre les différents types de participation des membres du conseil d'administration et de l'équipe des permanents du Chantier, dans le cadre de l'ARUC-ÉS.

CAP de l'ARUC-ÉS	CORESPONSABILITÉ (membre du conseil ou de l'équipe)	PRÉSENCE (membre du conseil d'administration)	PRÉSENCE (membre de l'équipe)
Développement local et régional	Yvon Leclerc (ACLD)	Pierre Ducasse (TNCDC) Jean Sylvestre (FTQ)	Marie-Hélène Méthé
Logement communautaire	Marcellin Hudon (AGRT)	Marc Lamarche	Charles Guindon
Loisir et tourisme social	Sonia Vaillancourt (CQL)		
Développement durable	Michel Séguin (RRQ)		Charles Guindon
Comparaisons internationales	Nancy Neamtan (Chantier) Margie Mendell (Concordia)		
Évaluation et réseaux d'information	Lorraine Carrier (ARQ) Jean Robitaille (Chantier)		
Services aux personnes		Lucie Thibodeau	Suzanne Sauvé
Emploi et insertion			
Autochtones et communautés ethniques			

À la lecture de ce tableau, on constate donc une présence active de membres du conseil d'administration du Chantier au sein de l'ARUC-ÉS. Six des neuf chantiers d'activités partenariales (CAP) sont codirigés par des membres du conseil d'administration ou par un membre de l'équipe de travail du Chantier.



• Photo: Bernard Jeay



• Équiterre, Volet Café équitable — Photo: Gunther Gamper

Cette présence importante à la codirection des Chantiers d'activités partenariales nous assure aussi une présence au Comité de coordination de l'ARUC-ÉS. Ce dernier joue le rôle d'un conseil d'administration et décide des grandes orientations de l'organisme. Soulignons aussi que d'autres membres du conseil d'administration participent aux activités de l'ARUC-ÉS: François Lamarche de la CSN et Élise Tessier du RISQ.

Sur le plan de la recherche, des membres du Chantier sont des partenaires directs dans plus de quinze projets et abordent ainsi des préoccupations liées à leur pratique. À ces projets de recherche s'ajoute la mise sur pied, au cours de la dernière année, de colloques et de séminaires sur des thématiques rattachées aux préoccupations des membres du Chantier. Notons, entre autres: un symposium sur le financement de l'économie sociale, réalisé avec la participation d'intervenants du Canada, des États-Unis et de l'Angleterre, et un colloque sur les conditions de travail et le syndicalisme en économie sociale dans le secteur des services aux personnes. L'ARUC a aussi participé à deux importants colloques: la Rencontre internationale des ressourceries et Commerce équitable, coopératives et développement durable. Soulignons également l'élaboration du projet de portail sur l'économie sociale réunissant une douzaine de partenaires. Enfin, en juin 2003, l'UQAM déposera un projet visant la création d'une Chaire de recherche sur l'économie sociale.

Sur le plan des structures, le Chantier d'activités partenariales (CAP) Autochtones et communautés ethniques a été remplacé en janvier dernier par un CAP sur le financement de l'économie sociale. Le RISQ est aussi devenu l'un des partenaires principaux de l'ARUC, en remplacement de Solidarité rurale.

Le mandat de l'ARUC-ÉS a été renouvelé pour deux ans, c'est-à-dire pour 2003 et 2004, avec une diminution de 40% de son budget. Cette diminution affecte, entre autres, les sommes allouées à chacun des

chantiers d'activités partenariales. Le Comité de coordination travaille donc à assurer la survie financière de l'ARUC-ÉS au-delà de 2004. Pour ce faire, plusieurs hypothèses sont envisagées:

- Le CRSH a mis en place un nouveau programme, intitulé « Initiative pour la nouvelle économie », et l'ARUC-ÉS a déposé une demande d'alliance de recherche dans le cadre de ce nouveau programme. Ce projet, s'il est accepté, permettrait de mieux financer la recherche au sein des entreprises et des regroupements d'entreprises d'économie sociale;
- Dans le cadre de la nouvelle politique scientifique du gouvernement du Québec, le Chantier, avec d'autres partenaires, a présenté une demande pour la création d'un Centre de liaison et transfert. Cette demande a été accueillie favorablement par le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche;
- Le Programme des ARUC sera renouvelé. Bien que les modalités du nouveau programme ne soient pas encore connues, nous comptons néanmoins déposer une demande.

Après plus de trois ans d'existence, certains constats positifs se dégagent des actions que nous avons menées:

- Une présence importante des membres du conseil d'administration du Chantier dans l'organisation de l'ARUC-ÉS et dans les projets de recherche;
- Des activités (recherche, publication, organisation de séminaires et de colloques) qui rejoignent les préoccupations des membres;
- La mise en place d'un programme d'innovation propre à l'économie sociale.

Malgré ces avancées, il nous reste à relever certains défis:

- Renforcer les partenariats existants et recruter de nouveaux membres pour les regroupements, les entreprises et les organismes de soutien au développement;
- Assurer une meilleure diffusion des résultats de l'ARUC-ÉS, particulièrement auprès des acteurs sur le terrain et dans les régions;
- Augmenter la participation des acteurs locaux et régionaux;
- Définir des priorités de recherche pour le Chantier de l'économie sociale et pour le mouvement dans son ensemble;
- Assurer un meilleur financement des projets de recherche. ●



• Café sur la rue, Montréal

• Photo: L'itinéraire

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Le conseil d'administration

Annexe 2. L'équipe de travail

Annexe 3. Portrait statistique des entreprises d'économie sociale

Annexe 4. Liste des acronymes

Annexe 1 – Le conseil d'administration

Présidence

Nancy Neamtan *
Chantier de l'économie sociale

Regroupement des entreprises d'économie sociale

Carole Lafrance
Réseau des centres de ressources périnatales

Marc Lamarche *
Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)

Pierre Legault *
Collectif des entreprises d'insertion du Québec

Claudette Pitre-Robin
Concertation interrégionale des centres de la petite enfance du Québec (CIRCPEQ)

Pierre Richard
Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique (REÉSADQ)

Michel Séguin
Réseau des ressourceries du Québec (RRQ)

Gilles Tardif
Fédération québécoise des coopératives de travail

Gabriel Tremblay
Trésorier de la corporation,
Conseil québécois des entreprises adaptées

Regroupement d'organisations de développement de l'économie sociale

Paul Gauthier
Réseau des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

Marcellin Hudon *
Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)

Jean-François Lalonde, remplacé par
Lise Saint-Germain
Regroupement des corporations de développement économique communautaire (CDEC) du Québec

Yvon Leclerc *
Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDC)

Claude Ouellet
Réseau québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT)

Comités régionaux d'économie sociale (CRES)

Daniel Béliveau
CRES de Mauricie
Michelle Choquette
CRES Saguenay–Lac-Saint-Jean

Anne-Marie Brunelle *
Vice-présidente de la corporation,
Comité d'économie de l'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSIM)

Patrick Duguay
CRES de l'Outaouais

Ginette Massé
CRES Chaudière-Appalaches

Centrales syndicales

François Lamarche *
Secrétaire du conseil d'administration,
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Jean Sylvestre, remplacée par Esther Désilets
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Mouvement des femmes

Jacinthe Jean
Maison des femmes de Drummondville

Mouvement communautaire

Pierre Ducasse
Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNDCDC)

Grands mouvements

Louise Sicuro
Journées de la Culture

Sonia Vaillancourt
Conseil québécois du loisir (CQL)

Sophie Vaillancourt
Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)

Membres d'office

Céline Charpentier
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)

Élise Tessier
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

Membres cooptés

Janvier Cliche, remplacé par Jean-Louis Bédard
Association des régions du Québec (ARQ)

Margie Mendell
Université Concordia

* Membres du comité exécutif

Annexe 2 – L'équipe de travail

L'équipe

Véronique Affoum, secrétaire-réceptionniste

Lise Boisvert, coordonnatrice administrative (personne-ressource prêtée par le Mouvement des caisses Desjardins)

Denis Bussières, responsable de l'ARUC en économie sociale

Jacques Charest, chargé de projet

Liette Courchesne, chargée de projet

Charles Guindon, responsable du développement

Geneviève Huot, chargée de projet

Marie-Hélène Méthé, responsable des liens avec les régions et les réseaux et de la vie associative

Nancy Neamtan, directrice générale

Éléna Pal, technicienne en comptabilité

Isabelle Ricard, chargée de projet

Jean Robitaille, responsable de la promotion et des communications

Suzanne Sauvé, chargée de projet

Chantale Thiboutot, chargée de projet

Les contractuels

Dominique Legendre, technicienne en comptabilité

Amélie Lefort, rédaction synthèse – Consultation nationale des centres de la petite enfance (CPE)

Julie Roy, relations avec la presse – Consultation nationale des centres de la petite enfance (CPE)

MCE Conseils, soutien technique aux ressourceries

Annexe 3 – Portrait statistique des entreprises d'économie sociale (coopératives et OBNL)

SECTEURS	NOMBRE D'ENTREPRISES				NOMBRE D'EMPLOIS			CHIFFRE D'AFFAIRES (EN M\$)		
	Coopératives actives en septembre 2001	Coopératives déclarantes (1999)	OBNL	Total des entreprises d'économie sociale	Coopératives déclarantes (1999)	OBNL	Total des entreprises d'économie sociale	Coopératives déclarantes (1999)	OBNL	Total des entreprises d'économie sociale
Aide domestique	48	35	62	110	1874	2174	4048	29,8	35,9	65,7
Culture	26	9	1496	1522	70	8305	8375	3,7	156,3	160,0
Médias communautaires et TIC	38	39	151	189	80	615	695	7,7	24,3	32,0
Centres de la petite enfance	16	12	899	915	154	22266	22420	5,3	791,7	797,0
Entreprises adaptées	–	–	43	43	–	3 400	3400	–	117,0	117,0
Entreprises d'insertion	–	–	46	46	–	489	489	–	18,6	18,6
Forêt	83	64	–	83	5916	–	5916	435,1	–	435,1
Habitation	1 134	1 066	244	1 378	73	82	155	132,6	20,7	153,3
Loisir-Tourisme	77	51	960	1037	900	7015	7915	23,6	174,2	197,8
Périnatalité	–	–	10	10	–	61	61	–	3,2	3,2
Ressourcerie-récupération	17	4	30	47	59	673	732	0,2	17,0	17,2
Services funéraires	43	41	–	43	787	–	787	22,1	–	22,1
Agroalimentaire	323	266	–	323	17114	–	17114	5 181,9	–	5 181,9
Scolaire	103	95	–	103	1003	–	1003	124,1	–	124,1
Services aux entreprises	107	62	–	107	635	–	635	10,4	–	10,4
Transport	48	37	–	48	1 341	–	1 341	73,2	–	73,2
Autres secteurs	327	188	–	327	3 206	–	3 206	158,9	–	158,9
Total	2390	1969	3941	6331	33212	45080	78292	6208,6	1 358,9	7567,5
2 grandes coops agricoles et CTA	77	41	–	77	13264	–	–	3251,0	–	–
Total (sans coops agricoles et CTA)	2313	1677	3941	6254	19948	45080	65028	2957,6	1 358,9	4 316,5

N.B.: Ce tableau du secteur des entreprises d'économie sociale rend compte de l'entrepreneuriat collectif de type OBNL et coopératif, à l'exclusion des coopératives financières, des coops de travailleurs actionnaires (CTA), des deux plus grandes coopératives agricoles et des organismes communautaires.

Annexe 4 – Liste des acronymes

ACLDQ	Association des centres locaux de développement du Québec	ÉCOF	Économie communautaire de Francheville
AGRTQ	Association des groupes de ressources techniques du Québec	FCSDQ	Fédération des coopératives de services à domicile du Québec
ARQ	Association des régions du Québec	FECQ	Fédération étudiante collégiale du Québec
ARUC-ÉS	Alliance de recherche universités–communautés en économie sociale	FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
CAP	Chantier d'activités partenariales	FIM	Fonds d'investissement Montréal
CCFQ	Conférence des coopératives forestières du Québec	FLHLMQ	Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec
CCQ	Conseil de la coopération du Québec	FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
CDC	Corporation de développement communautaire	FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
CDR	Coopérative de développement régional	GESQ	Groupe d'économie solidaire du Québec
CESIM	Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal	HLM	Habitation à loyer modique
CHSLD	Centre hospitalier de soins de longue durée	OBNL	Organisme à but non lucratif
CIRCPEQ	Concertation interrégionale des centres de la petite enfance du Québec	PAMEC	Programme d'aide aux médias communautaires
CIRIEC	Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative	PEFSAD	Programme d'exonération financière des services d'aide domestique
CJS	Coopérative jeunesse de services	REÉSADQ	Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec
CLD	Centre local de développement	RISQ	Réseau d'investissement social du Québec
CLSC	Centre local de services communautaires	RMR	Région métropolitaine de recensement
CMDS	Comité ministériel de développement social	RQCCT	Réseau québécois des coopérateurs et coopératrices du travail
COADIM	Coalition des organisations en aide domestique de l'Île de Montréal	RQGE	Regroupement québécois des groupes écologiques
CPE	Centre de la petite enfance	RQIAC	Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC
CQCH	Confédération québécoise des coopératives d'habitation	RRQ	Réseau des ressourceries du Québec
CQL	Conseil québécois du loisir	SADC	Société d'aide au développement des collectivités
CRD	Conseil régional de développement	SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
CRÉECQ	Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec et de Vanier	SSEE	Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi
CRES	Comité régional d'économie sociale	TIC	Technologies de l'information et de la communication
CRSHC	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada	TNCDC	Table nationale des corporations de développement communautaire
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire	UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
CSN	Confédération des syndicats nationaux	UQAH	Université du Québec à Hull
CUT	Centrale unie des travailleurs	UQAM	Université du Québec à Montréal



Escola 8 de Março, Pôrto Alegre, Brésil • La Gazette populaire, Trois-Rivières • Auberge l'Autre Jardin, Québec • Federación de cooperativas de producción del Uruguay, Montevideo, Uruguay • Culture Style libre, Charny • Les Ateliers de la Bergerette, Beauvais, France • Hebdo-Ménage, Gatineau • Coopérative funéraire de la Rive-Sud, Longueuil • La Recyclerie du Plateau Picard, St-Just, France • La Ressourcerie des 3R, Saint-Étienne-des-Grès • Récup'tri, Outreau, France • La Mèreveille, centre péri-ressources, Mont-Laurier • CPE La Ramée, Îles-de-la-Madeleine • Camp familial L'étincelle, Saint-Alphonse-de-Rodriguez • Mouvement des travailleurs et travailleuses désoccupés du quartier Solano, Buenos Aires, Argentine • Coopératives des travailleurs ambulanciers de l'Est du Québec, Rivière-du-Loup • Centro de Assessoria Multiprofissional, Pôrto Alegre, Brésil • Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, Paris, France • Botteghe del Mondo, Bologne, Italie • Habitation populaire Côte-du-Sud, Montmagny • La Ressourcerie de Weppes, Marquillies, France • Geral coop, Pôrto Alegre, Brésil • Escola 8 de Março, Pôrto Alegre, Brésil • La Gazette populaire, Trois-Rivières • Auberge l'Autre Jardin, Québec • Federación de cooperativas de producción del Uruguay, Montevideo, Uruguay • Les messageries Angus, Montréal • Les Serres coopératives, Guyennes • Culture Style libre, Charny • Les Ateliers de la Bergerette, Beauvais, France • Hebdo-Ménage, Gatineau • Coopérative funéraire de la Rive-Sud, Longueuil • La Recyclerie du Plateau Picard, St-Just, France • La Ressourcerie des 3R, Saint-Étienne-des-Grès • Récup'tri, Outreau, France • La Mèreveille, centre péri-ressources, Mont-Laurier • CPE La Ramée, Îles-de-la-Madeleine • Camp familial L'étincelle, Saint-Alphonse-de-Rodriguez • Mouvement des travailleurs et travailleuses désoccupés du quartier Solano, Buenos Aires, Argentine • Coopératives des travailleurs ambulanciers de l'Est du Québec, Rivière-du-Loup • Centro de Assessoria Multiprofissional, Pôrto Alegre, Brésil • Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, Paris, France • Botteghe del Mondo, Bologne, Italie • Habitation populaire Côte-du-Sud, Montmagny • La Ressourcerie de Weppes, Marquillies, France • Geral coop, Pôrto Alegre, Brésil • Escola 8 de Março, Pôrto Alegre, Brésil • La Gazette populaire, Trois-Rivières • Auberge l'Autre Jardin, Québec • Federación de cooperativas de producción del Uruguay, Montevideo, Uruguay • Les messageries Angus, Montréal • Les Serres coopératives

... et bientôt, ensemble, nous occuperons aussi cet espace.

• Carrefour québécois du développement local

4200, rue Adam

Montréal, QC

H1V 1S9

Téléphone : 514.899.9916

Télécopieur : 514.899.0114

www.chantier.qc.ca



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**